

Table des Matières

Travail	2
Généralités	2
Travail et qualification	2
Permis de travail	2
Qualification et formation continue	3
Offres de conseil	3
Agence pour l'emploi	3
Integration Point Mettmann de l'agence pour l'emploi	4
Conseil en développement professionnel	5
Création d'entreprise	5

Travail

Généralités

Travail et qualification

Trouver un emploi dans un nouveau pays

Trouver un emploi dans un nouveau pays peut être difficile. Parfois, il y a d'autres métiers ou d'autres méthodes de travail qu'il faut d'abord apprendre à connaître. De plus, les règles pour pouvoir travailler en Allemagne varient selon le pays d'origine.

- Qui peut aider ?
 - [Agence pour l'emploi](#): elle aide à trouver un emploi ou une place de formation.
 - [Jobcenter ME-aktiv](#): là aussi, vous pouvez obtenir de l'aide si vous cherchez du travail.
 - [Integration Point](#): conseille les personnes d'autres pays dans leur recherche d'emploi.
- Qu'est-ce qui est encore proposé ?

Conseil en développement professionnel : ce conseil vous aide à trouver le métier qui vous convient. Il vous aide également à faire reconnaître votre diplôme scolaire ou professionnel étranger.
- Aide aux femmes et aux hommes après une pause dans leur vie professionnelle
Si vous avez dû vous arrêter de travailler pendant un certain temps pour vous occuper de vos enfants ou de vos proches, il existe un [portail d'informations](#).

La recherche d'un emploi est souvent difficile dans un nouveau pays. D'autres profils professionnels ou formes de travail peuvent rendre la recherche d'emploi plus difficile. Selon le pays d'origine, différentes conditions s'appliquent pour pouvoir prendre un emploi en Allemagne.

Permis de travail

Puis-je travailler en Allemagne ?

Toute personne venant de l'étranger et souhaitant travailler en Allemagne peut le faire en fonction de son titre de séjour, de son pays d'origine et de ses qualifications.

Comment puis-je travailler si ma demande d'asile a été déposée depuis plus de trois mois ou si j'ai un "Duldung" ?

Les demandeurs d'asile et les personnes tolérées doivent généralement déposer une demande de permis de travail. Une indication sur le fait de savoir si vous devez demander un permis au préalable se trouve sur votre document d'identité. Vous faites la demande auprès de votre service des étrangers. Pour cela, il faut déjà savoir exactement où vous voulez travailler.

Le permis de travail doit être délivré avant le début du travail. Sans ce permis, vous ne pouvez pas travailler.

Le service des étrangers a généralement encore besoin de l'autorisation de l'Agence fédérale pour l'emploi. Celle-ci doit toujours vérifier les conditions de travail. Le service des étrangers peut également interdire aux personnes tolérées de travailler. Il l'interdit si l'on ne peut pas présenter de carte d'identité ou d'autres documents importants. Les réfugiés reconnus, les personnes bénéficiant du droit d'asile et les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire peuvent travailler immédiatement. Ils n'ont pas besoin d'autorisation spéciale.

Puis-je faire un stage ?

Oui, c'est possible. Si vous souhaitez tester si un travail vous convient, vous pouvez convenir d'un "emploi à l'essai" avec une entreprise. Pour cela, vous devez obtenir l'autorisation de l'Agence fédérale pour l'emploi. C'est ce que prévoit la loi (§ 39 AufenthG, § 32 Abs. 1 BeschV). Il y est également stipulé que les entreprises doivent vous payer. Vous devez recevoir au moins le salaire minimum.

Qui est compétent ?

Le [service des étrangers](#) et l'[agence pour l'emploi](#), le [Jobcenter ME-aktiv](#) et le [Integration Point](#) travaillent en étroite collaboration.

Dans la circonscription de Mettmann, la [gestion communale de l'intégration KIM](#), le [service de conseil en matière de migration pour adultes](#) et le [service de migration pour la jeunesse](#) donnent également des conseils à ce sujet.

Qualification et formation continue

L'éducation et la formation sont importantes pour tous les êtres humains. Elles aident à mener une bonne vie.

Même si vous n'avez pas de diplôme de fin d'études ou de formation, vous pouvez vous rattraper.

Dans le district de Mettmann, il existe de nombreuses offres pour se former professionnellement.

Vous trouverez ici plus d'informations sur les thèmes de la qualification et de la formation continue :

[Agence pour l'emploi dans le district de Mettmann](#)

[Jobcenter ME-aktiv](#) et ses succursales dans les villes appartenant à l'arrondissement (pour tous ceux qui perçoivent des prestations selon le SGB II)

[Point d'intégration](#)

Offres de conseil

Agence pour l'emploi

Agence pour l'emploi

Nous informons, conseillons et plaçons.

C'est ainsi que nous vous soutenons :

- Nous conseillons des cours pour apprendre et améliorer la langue allemande.
- Nous vous aidons à trouver un emploi et une formation.
- Nous conseillons sur les qualifications.
- Nous aidons à la traduction et à la reconnaissance des diplômes.

Vous bénéficiez de l'allocation citoyenne ? Veuillez vous adresser au Jobcenter.

Nous conseillons à Hilden, Langenfeld, Mettmann, Ratingen et Velbert. Veuillez prendre rendez-vous au préalable pour l'entretien de conseil. Vous trouverez de plus amples informations sur notre [site Internet](#).

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au :

☎ [+49 \(0\) 8004555500](tel:+4908004555500) (du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00, le vendredi de 8h00 à 14h00).
✉ @Mettmann.IP@arbeitsagentur.de

🗣 Notre consultation est gratuite. Des interprètes* de toutes les langues sont disponibles pour nos entretiens.

Interlocuteurs* pour les employeurs*.

Vous souhaitez embaucher une personne venant de l'étranger ou dans un contexte de fuite ? Madame Beckedahl et l'équipe du service commun aux employeurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

☎ [+49 \(0\) 2102919131](tel:+4902102919131)
✉ @M_ettmann.Arbeitgeber@arbeitsagentur.de
👤 Mme Beckedahl

Interlocuteurs* pour les jeunes réfugiés (conseil sur le thème de la formation et des études)

Le service d'orientation professionnelle apporte son soutien pour les questions relatives à la formation et aux études. Les consultations ont lieu à l'agence pour l'emploi ou à l'école !

☎ [+49 \(0\) 8004555500](tel:+4908004555500) (du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00, le vendredi de 8h00 à 14h00).
✉ @M_ettmann.BB@arbeitsagentur.de
🌐 [https:// www.arbeitsagentur.de/vor-ort/mettmann/ausbildungundstudium](https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/mettmann/ausbildungundstudium)

Integration Point Mettmann de l'agence pour l'emploi

Point d'intégration de l'agence pour l'emploi de Mettmann

Nous conseillons les personnes qui ont fui en Allemagne ou qui cherchent l'asile en Allemagne. Et les personnes qui ont un permis de séjour ou une tolérance.

Nous aidons à répondre à de nombreuses questions sur le travail et la formation. Par exemple, si vous voulez savoir si votre diplôme est reconnu en Allemagne. Ou si vous voulez apprendre l'allemand.

Nos conseils sont gratuits. Si vous ne parlez pas allemand, des interprètes vous aideront.

@Mettmann.IP@arbeitsagentur.de

[+49 \(0\) 800 455 55 00](tel:+49(0)8004555500)

Conseil en développement professionnel

Certaines personnes ont appris un métier et ont travaillé pendant un certain temps dans cette profession. Mais elles souhaitent à présent apprendre un nouveau métier. Les personnes qui souhaitent trouver un nouveau métier peuvent recourir au conseil en évolution professionnelle. Ce conseil s'appelle le BBE. Cela signifie conseil en évolution professionnelle.

Le conseil est gratuit. Il dure au maximum neuf rendez-vous.

Vous pouvez également demander conseil au BBE si vous souhaitez faire reconnaître votre diplôme étranger.

Vous trouverez plus d'informations sur le BBE ci-dessous :

Centres de conseil BBE dans le district de Mettmann :

Université populaire de Hilden-Haan

 Gerresheimer Str. 20, 40721 Hilden

 [+49 \(0\) 2103500551](tel:+49(0)2103500551)

 @wetzler-vogt@vhs-hilden-haan.de

 Monika Wetzler-Vogt

Université populaire de Langenfeld

 Konrad-Adenauer-Platz 1, 40764 Langenfeld

 [+49 \(0\) 21737944555](tel:+49(0)21737944555)

 @vhs@langenfeld.de

 <https://www.vhs-langenfeld.de/beratung-service/be...>

Création d'entreprise

Créer sa propre entreprise peut être un bon moyen de mettre en œuvre ses compétences et d'assurer son existence.

Il existe de bonnes offres de conseil gratuites pour les créateurs d'entreprise. Car c'est justement dans les questions juridiques qu'il est risqué de se fier uniquement à ses connaissances personnelles ainsi qu'aux conseils de sa famille et de ses connaissances.

[Conseil gratuit en matière de création d'entreprise](#)

STARTERCENTER NRW auprès du district de Mettmann

📍 Düsseldorf Str. 26, 40822 Mettmann
✉️ startercenter.nrw@kreis-mettmann.de



[startercenter nrw](#)

👤 Pilotes de création d'entreprise :

☎️ [+49 \(0\) 2104992604](tel:+49(0)2104992604) Lars Brede

☎️ [+49 \(0\) 2104992626](tel:+49(0)2104992626) Marcel Girard

☎️ [+49 \(0\) 2104992627](tel:+49(0)2104992627) Frank Patzke

27